

Projet territorial de santé mentale de la Gironde

Fiche action n° 15

Déployer un dispositif global et gradué de la prise en charge du psycho-traumatisme

Axe du PTSM :	Axe 8
Priorité du PTSM :	Priorité 4
Population cible :	Les victimes de psychotraumatisme
Pilote(s) opérationnel(s) :	CH Charles Perrens
Acteur(s) associé(s) : Pour la mise en œuvre effective des actions	
Acteurs mobilisés (structures, services)	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels du sanitaire, issus des ES MCO et de santé mentale ayant une expertise dans le champ du psychotraumatisme (CHU de Bordeaux, CHCP, CASPERTT du CH de Cadillac, CH de Libourne), avec relai au sein du GHT Alliance 33 Psychiatres, pédopsychiatres, urgentistes, SAMU Centre 15, légistes, gynécologues, gynéco-obstétriciens, sages-femmes, pédiatres Sans oublier les professionnels des EMPP, des PASS et de la CUMP. Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins et des Dentistes de la Gironde, URPS – NA Représentants des associations intervenant dans le champ : <ul style="list-style-type: none"> Des violences faites aux femmes (Cacis, Maison d'Ella, Planning familial...) De l'aide aux victimes Représentants du secteur judiciaire (avocat spécialisé dans les violences conjugales) Représentants des services préfectoraux, municipaux, des collectivités territoriales et des élus : <ul style="list-style-type: none"> DRDFE, SDIS, police/gendarmerie, conseil départemental (ASE), mairie, attachés parlementaires...
Objectif général de l'action	<p>Coordination des différents acteurs intervenant dans le champ du psycho-traumatisme sur le département de la Gironde, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Structurer un dispositif efficient permettant une prise en charge globale des victimes de psychotraumatisme Systématiser le dépistage et la prévention, grâce à un programme de formation ambitieux à destination des professionnels de première ligne, qu'ils soient des champs sanitaire, social, associatif ou judiciaire, Grader l'offre de soins de l'aigu au TSPT complexe.

Objectifs opérationnels	<p>1 - Evaluation des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation au codage diagnostique des victimes de violences conjugales (adultes ou mineurs) amenées à être prises en soins au sein d'un des établissements sanitaires du GHT Alliance 33 afin de pouvoir en quantifier le nombre Adaptation de l'offre de soins sanitaires à terme en fonction des besoins ainsi mis en évidence. <p>2 - Prévention et dépistage :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des acteurs de terrain de première ligne, au dépistage du psycho-traumatisme quel qu'il soit Création à titre expérimental d'une consultation de prévention et d'orientation des victimes de violences conjugales au sein des urgences générales du CHU de Bordeaux sur le site de Saint-André Cette expérimentation pourra par la suite, en fonction de l'évaluation réalisée : <ul style="list-style-type: none"> Être pérennisée voire étendue aux trois autres équipes de psychiatrie d'urgence intervenant au sein des CH d'Arcachon, de Langon et de Libourne. Il s'agit de travailler en partenariat avec les référents MIPROF déjà identifiés, en apportant des compétences spécifiques en psychotraumatologie Donner lieu à la rédaction d'une procédure de dépistage et prise en charge des victimes de violences conjugales, commune à l'ensemble des équipes de psychiatrie d'urgence du territoire Favoriser le déploiement d'outils d'évaluation standardisés du psychotraumatisme, là aussi communs Développement de compétences spécifiques à la prise en charge du psycho-traumatisme chez les enfants de moins de 15 ans et 3 mois au sein des urgences pédiatriques du CHU de Bordeaux : <ul style="list-style-type: none"> Aucun moyen dédié au sein des urgences pédiatriques, lieu de recours privilégié sur le territoire pour le dépistage des TSPT de l'enfant et de l'adolescent Création d'une consultation de psychotraumatologie spécifique, sur indication du psychiatre d'urgence de l'HDE et/ou du pédiatre urgentiste. <p>3 - Parcours de soins de ces victimes</p> <ul style="list-style-type: none"> Recensement de l'ensemble des structures sanitaires, sociales, médico-sociales ou judiciaires existantes sur le territoire, et ce quel que soit le type de victime prise en charge Structuration de filières spécifiques pour chaque type de victime, permettant de développer des soins de proximité de qualité Identification des lieux de soins pour les TSPT les plus complexes, et organisation de RCP (recours à la télémédecine comme facteur facilitant). <p>4 - Formation – recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> Animation du réseau départemental avec élaboration d'un plan de formation triennal, faisant appel aux professionnels impliqués selon leur compétence ou expertise Création d'un observatoire de suivi des victimes exposées à un psycho-traumatisme.
	Description des actions

	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du plan de formation des professionnels de santé, mais également des actions de sensibilisation à cette thématique ; Mise en place dans les 24 mois d'un dispositif gradué de prise en charge globale des victimes de psycho-traumatisme.
Etapas de mise en œuvre de l'action	<p>1 - Certaines des actions des objectifs 1 et 2 sont déjà en cours de mise en œuvre, comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation au codage diagnostique des victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales par : <ul style="list-style-type: none"> L'élaboration de thésaurus diagnostiques spécifiques selon l'âge de la victime L'envoi d'un courrier explicatif dans le cadre du GHT à tous les professionnels concernés La possibilité à terme d'obtenir une File Active GHT Alliance de Gironde via le DIM de Territoire Présentation au groupe des modalités organisationnelles d'une consultation spécifique de dépistage et d'orientation pour les victimes de violences conjugales au sein d'un service d'urgence générale Prise de contact avec le CDOM pour organiser à l'automne, une soirée de sensibilisation des médecins généralistes du Bassin d'Arcachon à cette question. <p>2 - Actualisation avant la fin 2019 de l'Etat des lieux des différents acteurs intervenant dans le champ de la psychotraumatologie réalisé durant l'été 2018.</p>
Publics ciblés	<ul style="list-style-type: none"> Victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, quel que soit l'âge et le genre Victimes de catastrophe ou accident de la vie Mineurs, y compris les MNA Migrants Population vulnérable en raison d'un handicap physique et/ou psychique Professionnels exposés
Démarche participative associant les citoyens	<p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> si oui :</p> <p>Participation à l'analyse des besoins <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à l'organisation de l'action <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à la direction des activités prévues (leadership) <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à la gestion de l'action <input type="checkbox"/></p> <p>Participation à la mobilisation des ressources <input type="checkbox"/></p>
Ressources humaines et financières éventuellement nécessaires	La priorisation des moyens se fera dans le cadre de des travaux à liés la mise en place du niveau 2 - SudNA, après réalisation d'une cartographie permettant d'objectiver les faiblesses des différents territoires concernés.
Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
Indicateurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> File Active Globale au sein du GHT fin 2020 de victimes de violences conjugales ; File Active de victimes mineures prises en charge aux urgences pédiatriques du CHU de Bordeaux Nombre de victimes prises en charge au niveau associatif (tendance évolutive selon le degré de systématisation du dépistage) Nombre annuel de : <ul style="list-style-type: none"> Actions de sensibilisation menée, Formations proposées Personnes formées au psychotraumatisme.

	<ul style="list-style-type: none"> Nombre annuel de RCP « TSPT complexes » organisées.
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> Harmonisation du codage diagnostique au sein du GHT Systématisation du dépistage des violences conjugales dans le cadre de l'activité d'urgence psychiatrique ou non, mais également de l'accueil des primo-consultants en CMP Mise en place d'outils d'évaluation et/ou de dépistage communs dans les services d'urgence du GHT Nombre annuel de : <ul style="list-style-type: none"> Actions de sensibilisation menées Formations proposées Personnes formées au psychotraumatisme. Nombre de signataires du dispositif de prise en charge globale du psycho-traumatisme à l'échelle du territoire.
Méthode d'évaluation envisagée	Questionnaires, entretiens, observations...
Points de vigilance, pré-requis, atouts et freins repérés (optionnel)	
Convention, accord, protocole et autres outils nécessaires et/ou prévus (optionnel)	<ul style="list-style-type: none"> Convention multipartite regroupant les acteurs des champs : <ul style="list-style-type: none"> Sanitaire (public / privée) Médico-social Associatif Judiciaire Représentants de l'état et des collectivités locales. Protocoles validés et co-signés par les différents partenaires : <ul style="list-style-type: none"> Dépistage et prise en charge aux urgences psychiatriques des victimes de violences conjugales Evaluation standardisée des patients ayant été exposés à un psycho-traumatisme (choix d'outils de référence communs)
Calendrier de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2019 - Fin 2021 pour les établissements de santé du GHT « Alliance de Gironde » 2022 - 2024 : extension aux autres établissements de santé (privés ou PSPH)

RÉDACTEURS : LES BURNETTES + PHÉNIX - CH C.PERRENS